



Association de Solidarité avec le Peuple Syrien (ASPS)

Bulletin de parrainage d'un ou de plusieurs orphelins syriens

Je soussigne Monsieur / Madame

Habitant au

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Je m'engage à prendre en charge orphelin(s) syrien(s) pour un an dans le cadre de ces conditions :

- 40 euros par enfant à payer mensuellement pour l'année 2016.
- Le montant du parrainage pour l'année 2016 sera versé : (Barrez les mentions inutiles)
 - En une fois dès maintenant
 - En fois. Indiquez les dates :
- Mon règlement se fera : (Barrez les mentions inutiles)
 - par chèque à l'ordre de l'ASPS
 - par virement automatique (La banque postale centre financier, 54900 Nancy Cedex 9, IBAN : FR19 2004 1010 1010 0042 9A03 184, BIC : PSSTFRPPNCY)
 - en espèce
- Dès versement des montants, je recevrai une quittance par l'ASPS.
- En tant que parrain / marraine, l'ASPS me donnera le nom, la photo (si disponible), ainsi que le numéro du contact en Syrie pour suivre l'enfant.
- Mon engagement d'un an avec l'ASPS est moral et ne peut être reconduit que par l'accord des deux parties.

Fait à

Le

Signature du parrain / marraine

Signature du représentant de l'ASPS